

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 18/10/2024 - 140425 - 2024 B 23305 - 930 118 815 - ROLLON DÉVELOPPEMENT

Rollon Développement
Société par actions simplifiée
au capital de 24.911.932 euros
Siège social : 82, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
930 118 815 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 9
SEPTEMBRE 2024**

Des décisions unanimes des associés en date du 9 septembre 2024, il a été extrait ce qui suit :

[...]

1. Approbation des conditions d'adoption des présentes décisions ;
2. Constatation de la démission de la Philibeyre de ses fonctions de Président et nomination en remplacement de Monsieur Emmanuel Fischer en qualité de nouveau de Président ; et
3. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des conditions d'adoption des présentes décisions

Les Associés

- **décident** d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises (sans délai préalable ou autre formalité) ;
- **donnent acte** au Président que les Associés ont eu toutes les informations nécessaires et dans un délai suffisant pour délibérer en toute connaissance de cause sur l'ordre du jour des présentes décisions ; et
- **renoncent** sans réserve à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit à l'encontre de la Société et de son Président concernant les modalités de communication aux Associés des documents d'information relatifs aux présentes décisions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Constatation de la démission de la Philibeyre de ses fonctions de Président et nomination en remplacement de Monsieur Emmanuel Fischer en qualité de nouveau de Président

Les Associés après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Philibeyre de ses fonctions de Président, des Statuts, [...] :

prennent acte de la démission de Philibeyre de ses fonctions de Président avec effet immédiat à l'issue de l'adoption de la présente résolution ;

donnent quitus à Philibeyre au titre de l'exercice de ses fonctions de Président et **renonce** irrévocablement à toute réclamation quelle qu'elle soit à l'encontre de Philibeyre au titre de l'exercice de ses fonctions de Président ;

nomment, en remplacement, en qualité de nouveau Président et pour une durée indéterminée, avec effet immédiat à l'issue de l'adoption de la présente résolution :

- **Monsieur Emmanuel Fischer**, né le 22 février 1971 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), demurant 5, rue Jules Jouy – 75018 Paris,

qui a d'ores et déjà fait savoir à la Société qu'il accepterait par avance ces fonctions si elles venaient à lui être confiées et affirmé à cet effet n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer lesdites fonctions.

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

TROISIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

*

*

*

Extrait certifié conforme par le président de la Société.

DocuSigned by:
 Emmanuel Fischer
DACBC6FFEB25461...

Monsieur Emmanuel Fischer
Président